

PLIE d'Ivry-Vitry
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022
Bilan et perspectives





Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi d'Ivry-Vitry a vécu des transformations importantes en 2022 : la fin d'une période de programmation européenne (2014-2020) destinée à financer les actions d'insertion des PLIE ; une nouvelle méthodologie d'accompagnement des porteurs de projets et le renforcement interne des contrôles inhérents aux crédits européens.

Mais l'année 2022 marque aussi la création d'une nouvelle dynamique de sa commission d'intégration, véritable catalyseur du partenariat et boîte à outils de diagnostics socioprofessionnels. Un focus sera d'ailleurs consacré à cette commission dans ce rapport d'activité.

Nous développerons par ailleurs dans ce rapport 2022, comment les référents ont pu construire des parcours structurants pour leurs bénéficiaires malgré des freins sociaux parfois pénalisants. Nous évoquerons des dimensions liées à l'activité générale, notamment par le pic des entrées des participants sur de courtes périodes afin de ne laisser aucun bénéficiaire sans accompagnement. Nous identifierons les types de sorties afin de montrer les dynamiques d'accès à la formation et à l'emploi des bénéficiaires accompagnés.

Dans la continuité, nous illustrerons de quelle façon ont été mis en œuvre les parcours d'accompagnement des allocataires du RSA habitant à Ivry-sur-Seine, les problématiques de vie qu'ils rencontrent et la façon dont, par la maîtrise des dispositifs, singulièrement de l'ouverture des droits, nous nous chargeons d'y répondre.

Enfin, vous pourrez lire dans les dernières pages du rapport, comment le PLIE d'Ivry-Vitry souhaite renforcer son offre de services en 2023 pour mieux répondre aux problématiques identifiées en 2022. Il devra chercher de nouveaux porteurs afin de développer des actions dans le domaine de la linguistique via des méthodes innovantes, notamment la pédagogie interactionnelle ou le théâtre.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.



**Le président, Luc LADIRE,
le directeur général, Florent MICHELIN
et l'équipe du PLIE**



SOMMAIRE

Activité générale page 4

Les entrées dans le dispositif

Les parcours

Les sorties

Evolution de l'accompagnement (2017-2022)

Accompagnement social allocataires isolés RSA Ivry page 10

Le logement

La santé

Les aides gouvernementales

La création d'activité

Du diagnostic à l'accompagnement : pour une autonomie de qualité

Focus : la commission d'intégration page 16

Les étapes d'une intégration PLIE

Outils de diagnostic

Sécurisation des dossiers des participants

Le PLIE Ivry-Vitry, catalyseur du partenariat

Dynamique locale

La problématique linguistique

Le PLIE et le FSE page 22

Fin de la programmation FSE 2014-2020

Illustration : accompagner un nouveau porteur de projets FSE

Financement et budget page 26

Le financement

Le budget

Perspectives 2023 page 28



ACTIVITÉ GÉNÉRALE



Marcy BALOU, référente PLIE,
lors d'un entretien individuel



L'activité 2022 du PLIE d'Ivry-Vitry est globalement stable par rapport à l'année 2021. Malgré une légère diminution des intégrations (91 en 2022 contre 102 en 2021), une nouvelle dynamique concernant les orientations émanant du Pôle emploi de Vitry-sur-Seine a été impulsée sur le 2ème semestre 2022, ce qui laisse présager une hausse des intégrations sur l'année 2023. D'autre part, le retour en présentiel des commissions d'intégration a permis d'avoir un échange constructif sur les différentes problématiques liées aux intégrations, aux sorties et aux accompagnements des participants du PLIE.

LES ENTRÉES DANS LE DISPOSITIF

En 2022, le PLIE a intégré 91 nouveaux participants (102 en 2021), soit un niveau normal d'intégrations pour trois postes de référents PLIE exerçant à temps plein.

Les caractéristiques des entrées 2022 sont les suivantes :

Répartition hommes/femmes des entrants :

49 femmes et 42 hommes. La représentation plus importante des femmes dans les nouveaux entrants PLIE, observée depuis le démarrage du PLIE, se confirme en 2022.

Le chômage des femmes est en effet plus important que celui des hommes à Vitry-sur-Seine (18,3% contre 16,9% ; INSEE 2016).

Analyse 2022

Une légère diminution (-11%) des intégrations PLIE est constatée suite à une baisse des orientations de la part des prescripteurs vers le PLIE.

Au cours de l'année 2022, le PLIE a intégré et accompagné plus de femmes que d'hommes.

La part des seniors dans les nouveaux entrants est plus importante cette année (23% de personnes de plus de 55 ans).

Les niveaux des qualifications initiales connaissent un tassement général (68% de niveau infra bac).

Une légère baisse des sorties positives en emploi et en formation est constatée sur l'année 2022.

**91
nouveaux
participants
en 2022**

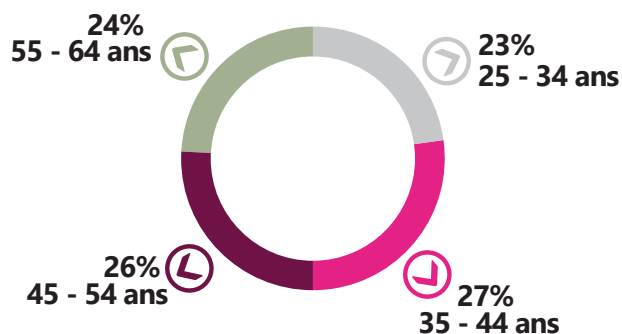
hommes

47%

53%

femmes

Âge des entrants :

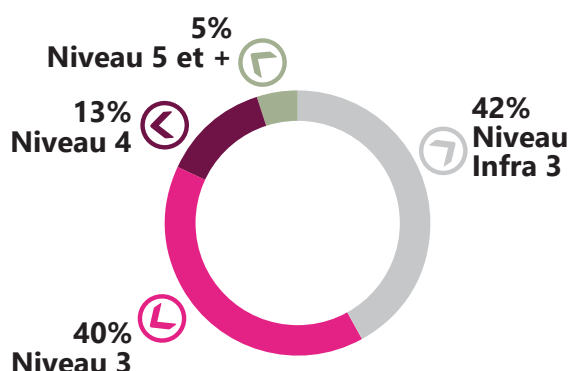


23% des nouveaux participants du PLIE sont âgés de 25 à 34 ans et 27% de 35 à 44 ans. La part des 45 à 54 ans diminue légèrement (26% en 2022 contre 27% en 2021).

En revanche, celle des 55 à 64 ans a augmenté de 4% (24% en 2022 contre 20 % en 2021).

Logiquement, en 2022 la moyenne d'âge augmente à 45 ans, contre 43 ans en 2021.

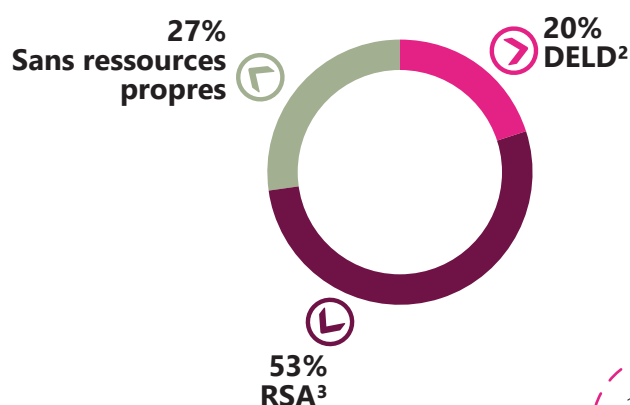
Niveaux¹ des entrants :



La proportion des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau 5 et +), qui représentent 5% des nouveaux entrants, est similaire à celle de 2021, par contre, le pourcentage des titulaires du Baccalauréat avec un niveau 4 baisse de 2% (13% en 2022 contre 15% en 2021).

Les participants avec un niveau infra bac (niveau 3 et infra) sont légèrement plus nombreux en 2022 (81% en 2022 contre 80% en 2021).

Situations des entrants :



Au niveau des critères administratifs d'intégration PLIE, la part des DELD² diminue de 6% (20% en 2022 contre 26% en 2021) et celle des allocataires du RSA³ baisse légèrement de 1% (53% en 2022 contre 54% en 2021).

Les personnes sans ressources propres voient leur part augmenter de 9% (27% en 2022 contre 18% en 2021).

Notes bas de page

¹ Niveaux : 5 et + : BAC+2 et plus | 4 : BAC | 3 : CAP-BEP

² DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée : plus d'un an d'inscription à Pôle emploi

³ RSA : Revenu de Solidarité Active

LES PARCOURS

**240
participants
accompagnés
en 2022**

En 2022, le PLIE a accompagné 240 participants, soit 14 personnes de plus qu'en 2021 (226 personnes).
Ils se répartissent de la manière suivante :

- Tranches d'âge :

Tranche d'âge	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Total
<i>moins de 26 ans</i>	0	1	1
<i>entre 26 et 44 ans</i>	48	75	123
<i>entre 45 et 59 ans</i>	46	47	93
<i>60 ans et plus</i>	11	12	23
Total	105	135	240

- 105 hommes et 135 femmes :

Le déséquilibre hommes/femmes est quasiment le même qu'en 2021, ce qui souligne encore une fois la surreprésentation des femmes dans le chômage de longue durée sur le territoire.

- Durée des parcours :

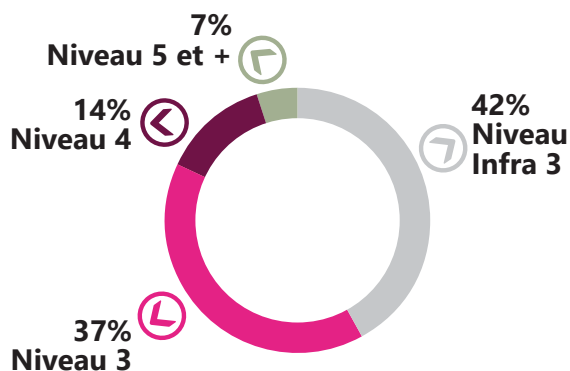
La durée moyenne des parcours a légèrement augmenté d'un mois par rapport à 2021 et s'établit à 20,66 mois.

- Statuts administratifs :

La part des allocataires du RSA en 2022 est un peu moins importante qu'en 2021 (51% contre 54%). Celle des demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) diminue légèrement (25% contre 27%), celle des personnes sans ressource augmente de 9 points (27% en 2022 contre 18% en 2021).

- Niveaux de formation :

Les participants du PLIE ayant un niveau infra BAC (inférieur au niveau 4) sont une nouvelle fois les plus représentés en 2022 avec un taux de 79% (73% en 2021). Ceux ayant le niveau BAC (niveau 4) restent quasiment au même niveau (14% en 2022 contre 15% en 2021). Par contre, ceux ayant un niveau supérieur au BAC diminuent de 5 points (7% en 2022 contre 12% en 2021). Ces chiffres illustrent parfaitement le besoin de formation et qualification des participants du PLIE.



LES SORTIES

Chaque année, le PLIE cesse d'accompagner des participants qui se sont autonomisés. Lorsqu'ils trouvent un emploi ou intègrent une formation, on parle alors de sorties positives. A contrario, en cas de déménagement, d'abandon¹ ou pour tout autre motif², il s'agit de sorties « sans suite ».

70 sorties du PLIE en 2022, contre 77 sorties en 2021, soit une diminution de 9 %, dont 41 sorties positives (48 en 2021) et 29 sorties « sans suite » (29 en 2021).

Les 35 sorties « emploi » représentent la quasi-totalité des 41 sorties positives, dont 15 en CDI (43% contre 22,5% en 2021), 20 en CDD de plus de 6 mois (57% contre 70% en 2021).

Les 6 sorties « Formations Qualifiantes » réalisées en 2022 (contre 8 en 2021) l'ont été dans le secteur des services (agent de propreté, employé de magasin), transports (VTC) et l'administration.

**70 sorties
en 2022 dont
41 positives
(59%)**



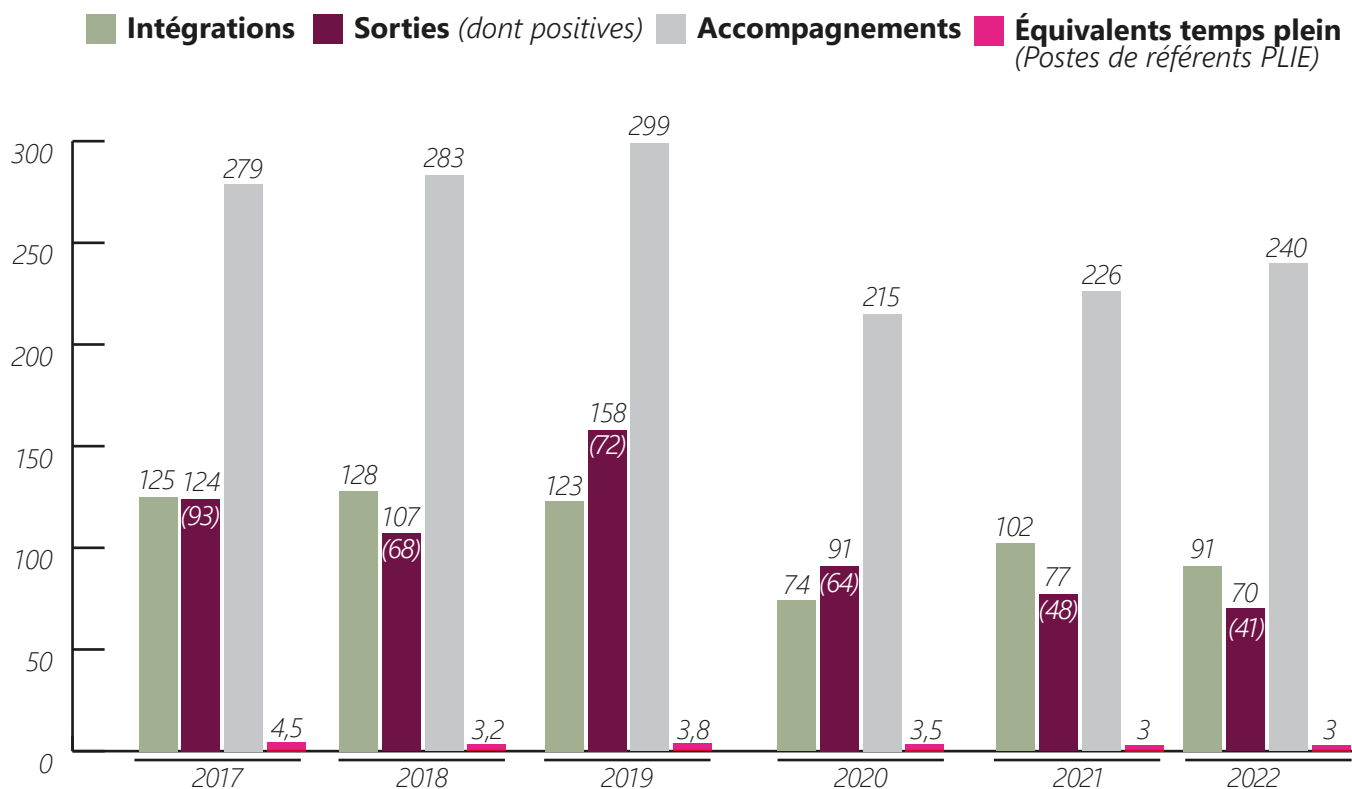
Nezha SATOUR, référente PLIE, lors d'un entretien individuel

Notes bas de page

¹ Abandon : concerne les participants PLIE qui, malgré de multiples relances, ne répondent plus à nos sollicitations et que le PLIE est contraint de sortir du dispositif passé un délai de 6 mois.

² Autre motif : décision du PLIE de sortir les personnes de l'accompagnement au vu du peu d'implication de leur part.

ÉVOLUTION DE L'ACCOMPAGNEMENT (2017-2022)



Malgré la baisse du nombre de postes de référents PLIE en Equivalents Temps Plein (ETP), passés de 4,5 ETP en 2017 à 3 ETP en 2022, le flux d'intégrations et d'accompagnements se maintient à un niveau satisfaisant.

En effet, 125 personnes ont été intégrées en 2017 contre 91 en 2022 (27 % de baisse), et 279 participants PLIE ont été accompagnés en 2017 contre 240 en 2022 (14% de baisse).

En cumul, le PLIE a intégré 643 personnes en 6 ans, soit une moyenne de 107 personnes intégrées par an.

Il a accompagné 258 personnes par an en moyenne.

Pour les sorties, sur les 626 sorties effectuées entre 2017 et 2022, 386 sont des sorties positives (62%).



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ALLOCATAIRES ISOLÉS RSA IVRY



*Rachida AOURAGH, responsable du Pôle Social RSA Ivry,
lors d'un entretien individuel*

L'accompagnement social des allocataires du RSA existe maintenant depuis quatre années au sein du PLIE.

L'objectif de cet accompagnement est de **favoriser le retour à l'emploi tout en levant les freins sociaux**. En effet, il est nécessaire de débiter par cette étape et ainsi aborder la question de l'accès aux droits, le logement, la santé, l'orientation professionnelle ou la création d'entreprise.

En 2022 l'accompagnement social des allocataires isolés du RSA d'Ivry-sur-Seine a fortement diminué suite à la prolongation de l'arrêt maladie de l'une de nos référentes RSA.

Malgré cette situation, 179 personnes qui ont pu bénéficier des conseils et démarches dispensés par les deux travailleuses sociales du PLIE.

Ces allocataires ont signé un Contrat d'Engagements Réciproques permettant une mise en place de l'accompagnement.

Parmi ces 179 allocataires, 12 ont été orientés par le Pôle Emploi de la ville dans le cadre de l'Appui Social Complémentaire (ASC).

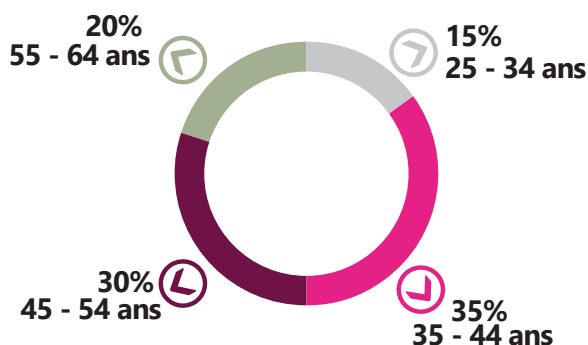
Par ailleurs, ce sont majoritairement des hommes âgés entre 27 et 63 ans sans enfants à leur charge.

Dans l'attente de l'arrivée d'une nouvelle travailleuse sociale, certains allocataires ont été reçus, malgré tout, afin de répondre aux demandes d'urgence (ex : suspension des droits CAF).

Le cœur de nos missions a pour élément central les démarches liées à l'hébergement et au logement. La question de la santé, avec notamment la dimension psychologique, s'impose également, en lien étroit avec l'absence d'emploi stable / durable.

Enfin, la question de l'emploi concerne essentiellement les allocataires de la tranche des 27-40 ans qui s'orientent pour certains vers l'auto-entrepreneariat.

**179
allocataires
accompagnés
par le PLIE
en 2022**



LE LOGEMENT

Comme en 2021, les besoins récurrents des allocataires reçus concernent le logement. La situation de certains s'est vu dégradée car 40% des allocataires sont confrontés à l'absence de logement stable ou se trouvent sans logement.

100 allocataires ont souhaité être accompagnés dans leur démarche en vue d'accéder à un logement de droit commun dans le parc social.

Sur le territoire, les allocataires sont généralement accueillis en Centre d'Hébergement (ex : ADOMA, COALLIA, etc.) ou hébergés chez un membre de la famille. Mais cette solution est transitoire. A noter que ces mêmes allocataires ont une demande de logement social active ou même une reconnaissance du dispositif Droit Au Logement Opposable (DALO).

Comme en 2021, le manque de connaissances par les usagers des dispositifs existants sur le plan national et départemental est constaté. Par exemple, la moitié des allocataires pensent que la demande SIAO¹ (115) est prioritairement réservée aux familles ou aux femmes seules. C'est pourquoi ils ont cessé pour partie de relancer le dispositif d'urgence d'hébergement « 115 » (numéro de téléphone d'urgence sociale).

En parallèle de la démarche DALO qui permet d'accélérer le processus en vue d'intégrer un logement, les allocataires n'ont pas connaissance du dossier DAHO² destiné aux personnes désirant accéder à une structure d'hébergement (ex : résidences sociales, CHRS³).

Notre mission consiste à les renseigner et les accompagner dans le processus le plus adapté à leur situation d'urgence, ce qui facilite l'orientation vers les dispositifs existants.

**100 personnes
accompagnées
dans une démarche
d'accès au
logement**

Notes bas de page

¹ SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

² DAHO : Droit A l'Hébergement Opposable

³ CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



LA SANTÉ

47 allocataires ont été accompagnés dans le cadre de l'ouverture des droits à la **RQTH¹** et/ou l'**AAH²** et du suivi du dossier. Parmi eux 4 ont pu basculer vers l'AAH.

60 allocataires n'avaient pas accès à l'ouverture des droits à l'Aide à la Complémentaire Santé (anciennement CMU³) lors de notre premier entretien. 20% ont souscrit à une mutuelle suite à la représentation ou au refus de certains praticiens de prendre en compte leur attestation d'assuré.

45 des 60 allocataires ont entamé **un suivi spécialisé** et sont inscrits dans **un processus de soins**. Nous faisons régulièrement des orientations auprès du **CMP⁴** de la ville et du centre de santé qui sont de véritables appuis et relais dans nos suivis.

L'isolement, l'absence de lien social et d'activité professionnelle renforcent la fragilité de certains, les enfermant dans une impasse qui les empêchent d'avancer.

**45 allocataires
sont inscrits dans
un processus de
soins en 2022**

LES AIDES GOUVERNEMENTALES

En parallèle, l'ouverture **des droits à la solidarité transport** et l'**aide à l'énergie** du gouvernement ont progressé en 2022 :

- 55 personnes ont ouvert leur droit à la solidarité transport, soit une augmentation de 10% par rapport à 2021,
- 44 allocataires ont accédé à la réduction énergétique (chèque énergie) soit 20% de plus qu'en 2021.

Le contexte de l'inflation des prix de l'énergie a eu un impact important, d'où une augmentation de cette démarche au dernier trimestre 2022.

Notes bas de page

¹ RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

² AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

³ CMU : Couverture Maladie Universelle

⁴ CMP : Centre Médico-Psychologique



LA CRÉATION D'ACTIVITÉ

Sur l'aspect professionnel, en 2022, 40% des allocataires se sont lancés dans **la création ou le développement de leur entreprise sous le statut d'autoentrepreneur**. 20% d'entre eux ont été orientés auprès de nos **partenaires du Département** :

« Astrolab » et « Espace pour Entreprendre » .

En parallèle nous accueillons un public d'artistes aux profils divers et variés qui correspond à 30% des bénéficiaires.

Après avoir connu une période difficile suite au contexte sanitaire, l'été 2022 a permis à certains d'entre eux de décrocher de nouvelles missions et ainsi percevoir leur première rémunération.

S'agissant d'un statut aléatoire, nous élargissons notre accompagnement vers **la recherche d'un emploi dit « alimentaire »** afin de garantir un minimum de revenus.

**72 allocataires
ont créé ou
développé
leur entreprise**

DU DIAGNOSTIC À L'ACCOMPAGNEMENT : POUR UNE AUTONOMIE DE QUALITÉ

Lors de notre accompagnement, nous constatons que les allocataires ont très souvent besoin d'un **tremplin** afin de se remobiliser sur le marché de l'emploi.

Le manque de confiance en soi, la perte de repères, l'isolement, la méconnaissance des institutions sont autant de facteurs à prendre en considération afin de soulever les freins. C'est pourquoi il est impératif de débiter par cette phase de **diagnostic** avant de construire le projet professionnel.



L'offre du PADIE (Plan d'Action Départemental pour l'Insertion et l'Emploi) nous permet de compléter notre **accompagnement** et orienter vers des prestataires (ex : La Cravate Solidaire).

De plus, le fait que la CIP (Chargée d'Insertion Professionnelle) d'Ivry-sur-Seine partage désormais les locaux du Service Clauses Insertion (SERCI) permet d'orienter plus rapidement les allocataires grâce à un travail de **collaboration** autour de leur projet.

L'**orientation** vers le Pôle emploi d'Ivry-sur-Seine et l'organisme Impact Formation (offre du PADIE) a facilité la mise en œuvre du projet de l'allocataire et son financement. C'est ainsi que 60 allocataires ont pu bénéficier de cet **accompagnement** en 2022.

Néanmoins, la fin de l'année a été marquée par un sentiment d'inquiétude chez près de 30% des allocataires suite à l'inflation qui n'a pas été sans conséquence sur leur pouvoir d'achat.

Le dernier trimestre 2022 a été celui où le nombre d'aides alimentaires ou d'orientations vers les associations caritatives a été le plus significatif. 40% des allocataires ont bénéficié d'une **aide pécuniaire** ou d'un colis alimentaire.

La baisse du niveau de vie accroît le sentiment d'inquiétude et d'angoisse.

Il est donc nécessaire de poursuivre notre travail de **partenariat** auprès du centre de santé et du CMP¹ de la ville. Ce partenariat est un élément fondamental dans l'accompagnement des allocataires afin de leur faciliter l'**avancement** dans leurs démarches respectives.

Ainsi pour l'année 2023 nous poursuivrons nos missions auprès du public dans le but de favoriser l'**autonomie** dans les actes de la vie quotidienne tout en veillant à leur bien-être.

**60 allocataires
ont bénéficié d'un
accompagnement
en 2022**

Notes bas de page

¹ CMP : Centre Médico-Psychologique



FOCUS : LA COMMISSION D'INTÉGRATION



Commission d'intégration du PLIE

L'orientation pour intégrer le PLIE peut se faire en candidature spontanée, par un conseiller Pôle emploi, un conseiller de la Mission locale, un travailleur social. Une fois le référent de parcours rencontré, la candidature est examinée par une commission. L'intégration définitive dans le PLIE nécessite une réelle motivation au retour à l'emploi et est conditionnée à la signature d'un contrat d'engagement.

LES ÉTAPES D'UNE INTÉGRATION PLIE

1- **Orientation sur prescription** (Pôle emploi, Mission locale, Maisons de l'emploi...) par le biais d'une fiche de liaison ou d'orientation.

2- Le référent PLIE remplit un **dossier de demande** examiné par la Commission d'intégration composée du Directeur du PLIE, des référentes de parcours et des prescripteurs (acceptation ou non de la demande).

3- Un **contrat d'engagement** est signé entre le bénéficiaire, le référent de parcours et le PLIE.

4- Entretien avec le référent de parcours pour intégrer le PLIE.

5- Le **parcours d'insertion** se met en place : les étapes sont constituées d'un ensemble d'actions de formation, de passages en emploi d'insertion, de CDD, de mesures d'insertion ou de tout autre acte temporaire d'insertion sociale ou professionnelle, ainsi que le suivi dans l'emploi.

6- **Propositions d'emploi ou de formation.**

L'année 2022 a été marquée par le retour des commissions d'intégration en présentiel. Suite à la pandémie du Covid, les commissions d'intégration des années 2020 et 2021 se sont déroulées en visioconférence.

Les prescripteurs qui ont collaboré avec le PLIE au cours de ces commissions sont : le Pôle emploi de Vitry-sur-Seine, le Pôle emploi d'Ivry-sur-Seine, le CCAS¹ de Vitry-sur-Seine, le CCAS d'Ivry-sur-Seine, l'EDS² de Vitry-sur-Seine, l'EDS d'Ivry-sur-Seine.



Marcy BALOU, référente PLIE et Rachida AOUGH, responsable du Pôle Social RSA Ivry, lors d'une commission d'intégration

Notes bas de page

¹ CCAS : Centres Communaux d'Action Sociale

² EDS : Espace Départemental des Solidarités

OUTILS DE DIAGNOSTIC

Lors de la Commission d'entrées et sorties du PLIE, organisée une fois par mois, les référentes présentent les dossiers de candidature à l'intégration au PLIE.

A l'issue de la lecture de ces dossiers et de la présentation de la situation du demandeur d'emploi, les membres de la commission peuvent échanger avec les référentes et demander des précisions sur les situations évoquées.



Commission d'intégration du PLIE

Cet échange permet d'identifier et quantifier les difficultés et les freins qui entravent l'accès à l'emploi ou à la formation, tels que le problème linguistique, la garde d'enfants, la mobilité et le manque de qualification et/ou d'expérience.

SECURISATION DES DOSSIERS DES PARTICIPANTS

Afin de mieux gérer le circuit de transmission des dossiers des participants entre les référentes, le PLIE et les prescripteurs, qui se faisait habituellement par des échanges de mails, nous avons créé un lien SharePoint où sont centralisés mensuellement tous les documents administratifs (dossiers de candidature, CV, justificatifs de ressources) qui concernent les personnes qui intègrent le PLIE. Cette dématérialisation du circuit permet ainsi de mieux sécuriser les informations personnelles des participants et d'avoir un outil de partage commun pour tous les acteurs de l'accompagnement.



LE PLIE IVRY-VITRY, CATALYSEUR DU PARTENARIAT

La commission d'intégration et de sortie donne lieu à des échanges et à du partage d'informations liés aux dispositifs existants sur le territoire, aux formations proposées et aux accompagnements spécifiques.

Elle vise à diffuser l'offre de services existante sur le territoire, notamment en termes d'offres d'emploi, de formations, de mobilité, de maîtrise de la langue française, de santé ou d'accès au logement.

Les référent(e)s PLIE et les membres présents lors des commissions d'intégration et de sortie s'informent mutuellement des acteurs et des actions mobilisables pour les participants accompagnés par le PLIE. Ces interactions visent à rendre plus fluide l'échange de l'information et tend à apporter des réponses, parfois des solutions, en matière d'étape à mettre en place dans le cadre de l'accompagnement PLIE et ainsi proposer un parcours adapté et cohérent.

Pôle emploi nous informe régulièrement sur les offres d'emploi à « pourvoir » et les services dont peuvent bénéficier les personnes accompagnées, tels que « Mes événements emploi ».

La Mission locale organise des ateliers (ouverts aux plus de 25 ans) pour accompagner de futurs entrepreneurs. Elle fait appel également à un psychologue qui peut mettre en place un suivi adapté selon la problématique diagnostiquée.

La conseillère en économie sociale et familiale PLIE intervient sur les problématiques de logement, santé, garde d'enfants...

**Une
commission qui
vise à rendre
plus fluide
l'échange
d'informations**

DYNAMIQUE LOCALE

Aller vers les publics qui ont des difficultés à accéder à leurs droits

Afin de développer le partenariat local et de communiquer sur l'offre de services du PLIE, nous avons participé à différents événements durant l'année 2022. En effet, les référents sont partis à la rencontre des acteurs locaux du territoire afin de mieux identifier les personnes éloignées de l'emploi. Notre volonté est d'aller vers les publics qui ont une certaine difficulté pour accéder à leurs droits. Dans ce cadre, nous collaborons depuis peu avec l'association Espoir et leur Service d'Accueil, d'Orientation et d'Hébergement (SAOH). Ils accueillent, hébergent et proposent un accompagnement aux personnes en situation de précarité.

Lors d'une réunion qui a eu lieu le 08 mars 2022, nous avons discuté des termes du partenariat. Les travailleurs sociaux de SAOH Espoir orientent les bénéficiaires qui souhaitent reprendre une activité professionnelle. Dès lors, les référents PLIE proposent un premier entretien durant lequel un pré-diagnostic est établi.

Ce même travail est effectué depuis plusieurs années avec les foyers PARME d'Ivry-sur-Seine, les référents RSA du PLIE d'Ivry-Vitry, de l'ALEF, et notamment les Pôles emploi. Pour sauvegarder ce lien étroit avec les Pôles emploi, les référents PLIE ont été conviés à une réunion d'équipe pour présenter à nouveau le dispositif.

Nous avons également pour objectif de relancer cette dynamique auprès des Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) de Vitry-sur-Seine et Ivry-sur-Seine. Une première prise de contact a eu lieu fin 2022 avec l'EDS de Vitry-sur-Seine, mais sans réel résultat. Nous voulons poursuivre nos efforts pour l'année 2023, car nous souhaitons proposer un accompagnement à tous les Vitriots et Ivryens éloignés de l'emploi.

Nous avons constaté que les difficultés sociales des participants PLIE sont de plus en plus importantes. Ils sont confrontés à des problématiques de logement, de santé, et aussi linguistiques. Pour ces raisons, les référents s'appuient sur les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), et les clauses d'insertion. Ces dispositifs sont utilisés comme un tremplin pour les participants PLIE. Pour favoriser une meilleure co-construction des parcours, nous sommes régulièrement en contact avec les SIAE du territoire. Nous pouvons citer le Baobab, Valbio, Emmaüs la Friperie Solidaire ou encore A2EF les Restaurants du Cœur. Concernant les clauses d'insertion, nous collaborons avec le SERCI et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Cette synergie locale permet de remobiliser les participants PLIE et de lever certains freins avant le retour vers un emploi de droit commun.

Pour avoir une meilleure connaissance du territoire et de ses opportunités, nous sommes mobilisés sur les différentes actions territoriales. En effet, les référents ont participé à différents forums et job dating (Forum de l'emploi, Orly-Paris). Ces événements offrent la possibilité aux participants PLIE d'aller à la rencontre des employeurs, et aux référents PLIE de communiquer sur notre offre de services.

LA PROBLÉMATIQUE LINGUISTIQUE

Les référentes du PLIE d'Ivry-Vitry accompagnent un nombre important de demandeurs d'emploi, en situation de précarité, qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi ou à la formation en raison de leur faible niveau linguistique en français.

En effet, le public reçu au sein de notre dispositif est majoritairement un public allophone. Ainsi, on peut distinguer des personnes peu ou pas scolarisées dans leurs pays d'origine et qui relèvent du niveau « Alpha »¹ ou « Post Alpha »², et des personnes scolarisées dans leurs pays d'origine (plus de 5 ans) et qui relèvent du FLE (Français Langue Etrangère).

Lors du premier entretien en vue d'une intégration au PLIE, les référentes constatent que, même si la plupart des participants arrivent à s'exprimer à l'oral en français, certains éprouvent beaucoup de difficultés en expression orale (notamment les publics originaires d'Afghanistan, Soudan, Somalie,...) et ce malgré le fait que certains d'entre eux aient obtenu le niveau A1³ de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration).

Les difficultés à l'écrit sont encore plus importantes. En effet, la majorité des personnes sont dans l'incapacité de répondre aux questions du test écrit de français.

Au vu de ce constat, nous avons pour habitude de proposer à nos bénéficiaires une orientation vers des partenaires spécialisés dans l'initiation et le renforcement de la langue française, tels qu'Impact Formation ou le GIDEF. Néanmoins, pour ceux qui ont adhéré à ce projet et suivi ces formations, les lacunes demeurent et les progrès sont relatifs.

Afin d'obtenir des résultats plus probants, la direction du PLIE d'Ivry-Vitry réfléchit à la mise en place d'actions linguistiques adaptées et innovantes qui permettront de remédier aux problématiques linguistiques identifiées auprès de nos publics.



Participants PLIE lors d'un atelier

Notes bas de page

¹ Niveau « Alpha » : Personne non ou peu scolarisée dans sa langue maternelle (moins de 2 ans)

² Niveau « Post Alpha » : Personne ayant acquis quelques apprentissages en autodidacte, grâce à des cours d'alphabétisation ou dans le cadre professionnel

³ Niveau A1 : Niveau d'utilisateur élémentaire (introductif ou de découverte)



LE PLIE ET LE FSE



Alyssia PEYROUTET, gestionnaire FSE,
et Florent MICHELIN, directeur général

Dans le cadre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale, le Fonds social européen (FSE) est le principal instrument financier au service de l'emploi et de l'insertion.

Au sein de chaque État membre, le FSE doit permettre d'améliorer les perspectives d'emploi en investissant dans l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi. Il intervient en cofinçant les projets au niveau national et local des acteurs publics et privés portant des opérations à destination des personnes les plus exposées à des difficultés d'insertion professionnelles et sociales.

**Un nouveau
porteur de
projets
accompagné**

Sur le périmètre Ivry-Vitry, le FSE contribue à l'activité du PLIE notamment en qualité d'organisme intermédiaire.

Délégataire de la subvention globale FSE par l'Etat, le PLIE d'Ivry-Vitry a mutualisé la gestion, le suivi et le contrôle de ses opérations avec les PLIE Plaine Centrale et Choisy-le-Roi Orly Villeneuve-le-Roi au sein de l'association AMUPLIE 94. En qualité d'organisme intermédiaire structure pivot, AMUPLIE 94 regroupe la gestion et l'audit FSE des trois PLIE en intégrant les orientations stratégiques et politiques propres à chaque PLIE.

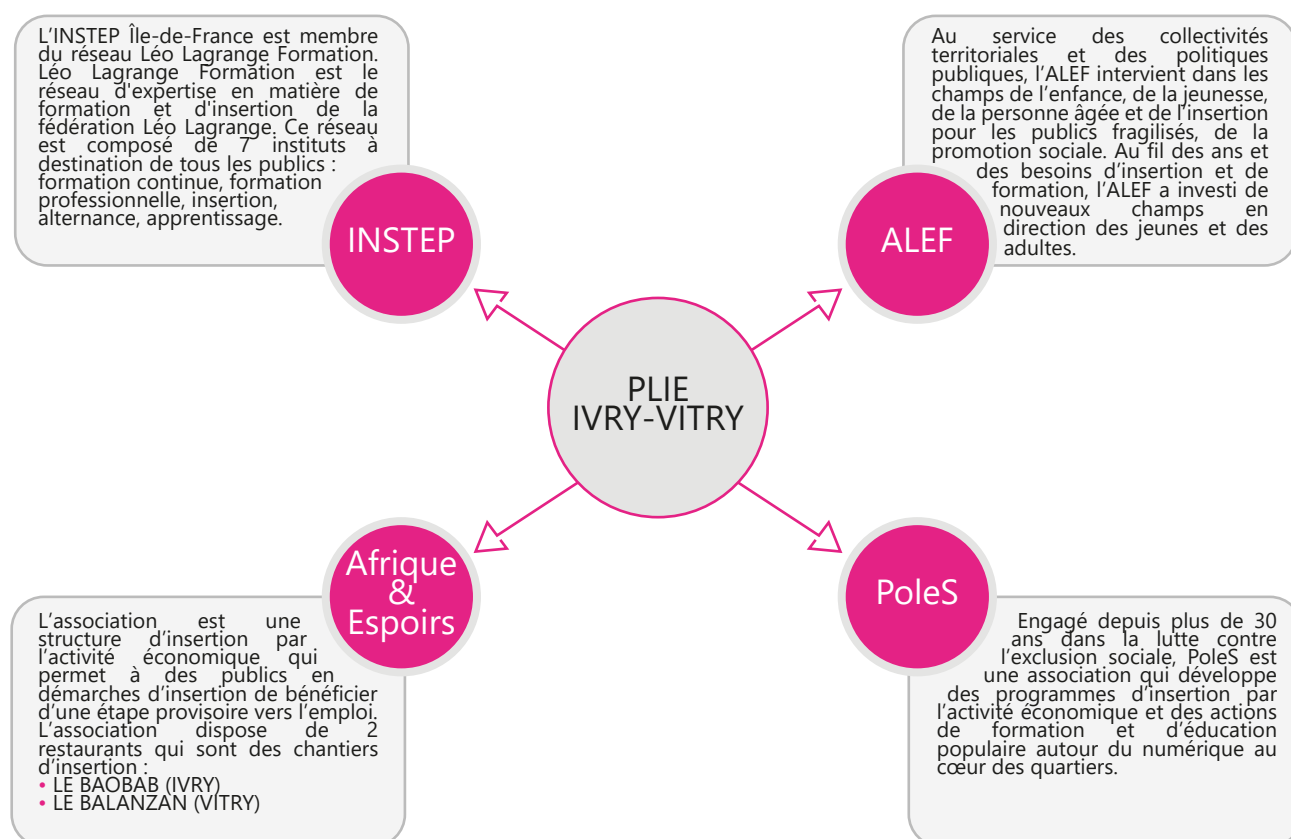
Au sein du PLIE d'Ivry-Vitry, l'année 2022 inscrit la fin de la programmation pluriannuelle 2014-2020 et la préparation au nouveau programme opérationnel national : le Fonds social européen plus (FSE+).

FIN DE LA PROGRAMMATION FSE 2014-2020

Initialement prévue le 31 décembre 2020, la fin de la programmation 2014-2020 a été décalée au 31 décembre 2022 suite à la crise sanitaire de la Covid-19.

Au cours de la dernière année de programmation FSE, le PLIE a renforcé son activité en intégrant un nouveau porteur de projets et en recrutant une gestionnaire FSE.

Des partenaires historiques : les porteurs de projets



Un nouveau porteur de projets : le SERCI

Le service clauses insertion d'Ivry-Vitry est devenu un nouveau partenaire bénéficiant d'un cofinancement FSE. Accompagné par l'équipe du PLIE, le SERCI a déposé une demande de subvention pour l'opération « Mise en œuvre des clauses d'insertion à Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine ».

Le SERCI bénéficie pour la première fois d'une subvention FSE dont l'accompagnement et la gestion sont menés par le PLIE.

Le recrutement d'une gestionnaire FSE

En septembre 2022, le PLIE a accueilli la nouvelle gestionnaire FSE pour réaliser le suivi, la gestion et l'audit FSE en collaboration avec AMUPLIE 94.

La création de ce poste s'inscrit dans la volonté d'accompagner les porteurs au niveau de la demande de subvention et du bilan pour garantir une instruction de dossier optimale.

Directeur général

Directeur du PLIE

Gestionnaire FSE

*2 conseillères
RSA Ivry*

ILLUSTRATION : ACCOMPAGNER UN NOUVEAU PORTEUR DE PROJETS FSE

Au sein du PLIE, chaque nouveau partenaire est accompagné par la gestionnaire FSE dans les étapes de parcours :

1. Pour la création de demande de subvention

- Aide à la création du compte « porteurs de projets » sur la plateforme nationale MaDémarcheFSE
- Explication de l'interface par la gestionnaire FSE
- Informations à saisir pour monter une opération FSE par la gestionnaire
- Indication de la date de lancement de l'appel à projets par la gestionnaire

2. De l'instruction au conventionnement

- La gestionnaire étudie et valide la demande de subvention
- En cas de modification à l'initiative de la gestionnaire, le porteur est accompagné pour valider le dossier
- Après validation de l'instruction, la gestionnaire informe le porteur sur l'état de son dossier jusqu'à la signature

3. Lors du dépôt du Bilan

- La gestionnaire informe le porteur de l'ouverture du bilan sur MadémarcheFSE
- La gestionnaire se tient à la disposition du porteur pour toute information à saisir dans le bilan



FINANCEMENT ET BUDGET



*Jean-Marc YENE et Sandrine LEMOISSON assurant le
suivi budgétaire et financier*

LE FINANCEMENT

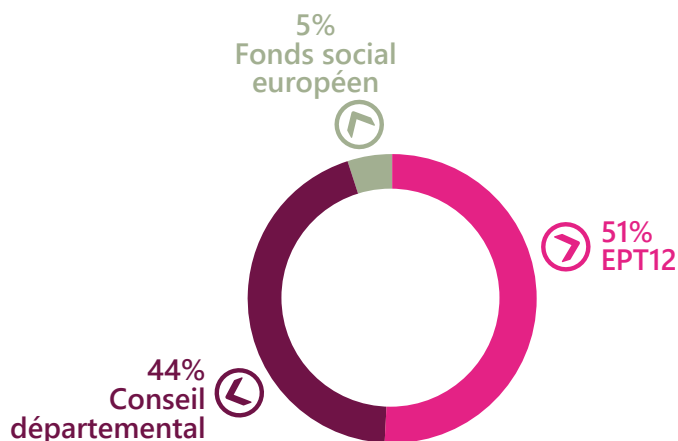
En 2022, le PLIE a été financé par :



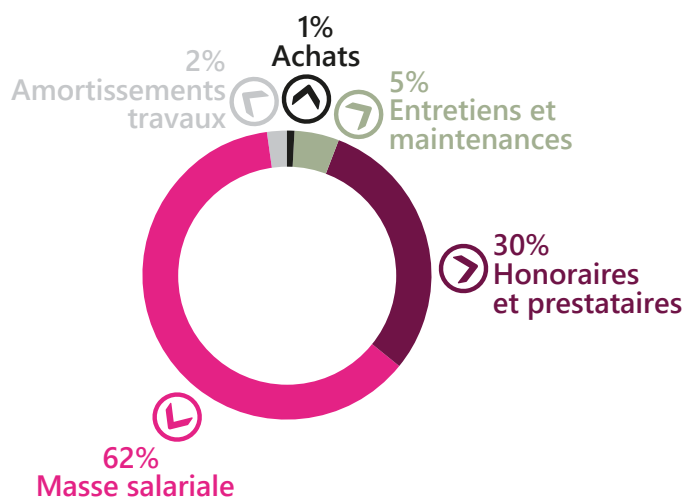
LE BUDGET

Les produits d'exploitation du PLIE s'élèvent à 293 103€ en 2022 et sont en baisse de 20 % par rapport à 2021. Ils sont composés à 51% de la subvention du Grand Orly Seine-Bièvre qui soutient le PLIE dans ses missions d'animation et gestion. Les subventions du Conseil Départemental, qui représentent 44% des produits, ont permis de financer en année pleine les postes de 2 travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement des allocataires du RSA à Ivry-sur-Seine. En contrepartie, nous avons les charges d'exploitation qui sont principalement constituées de la masse salariale (62% des charges) et des honoraires (30% des charges) qui correspondent à la refacturation des coûts relatifs à la gestion administrative et financière, à la communication et à l'informatique du PLIE.

Recettes



Dépenses





PERSPECTIVES 2023



Eric MULOT, directeur du PLIE, a rejoint l'équipe en début d'année 2023

➤ *Trouver un centre de formation linguistique innovant*

Nous avons exposé précédemment dans ce rapport d'activité le type de problématique linguistique que rencontrent nos bénéficiaires du PLIE.

Nous nous devons d'envisager comme perspective en 2023 la recherche d'un centre de formation linguistique qui pourrait proposer une approche andragogique innovante afin de mieux répondre aux profils de nos bénéficiaires.

Nous avons une idée plutôt précise de nos attendus andragogiques :

La formation devra tout d'abord se construire à partir des besoins de la vie quotidienne et professionnelle des bénéficiaires pour susciter le plus d'adhésions possibles.

Nous imaginons ensuite un centre de formation capable de proposer des interactions entre les publics afin de faciliter l'expression orale et éviter l'apprentissage plus académique qui ne leur correspond pas toujours.

La conception des matériels pédagogiques devra être utilisable à l'extérieur de la formation afin de renforcer le temps d'expression en français.

Par ailleurs, le centre de formation devra reproduire dans la mesure du possible le cadre professionnel (cuisine, polypropreté, logistique, etc.) dans lequel pourrait évoluer le bénéficiaire pour enrichir ce dernier du vocabulaire attendu.

Enfin nous attendons du centre de formation qu'il propose une méthode linguistique correspondant aux allophones.

Cette liste est non exhaustive et devra être coconstruite avec le centre de formation qui sera sélectionné mais reflète d'ores et déjà un contour de la réponse que nous souhaitons mettre en œuvre.

**Proposer une
pédagogie
centrée sur le
vécu des
bénéficiaires**

➤ *Déploiement du FSE+ (2023-2027)*

Pour rappel, la fonction générale de notre PLIE est d'organiser des parcours d'insertion professionnelle renforcés vers l'emploi pour des publics parmi les plus précarisés (demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs handicapés, allocataires de minima sociaux, etc.). La construction de ces parcours doit s'inscrire à partir d'un diagnostic territorial partagé entre les élus locaux et les acteurs sociaux et économiques. Ces parcours sont principalement cofinancés par le Fonds social européen dont le PLIE est délégataire de la gestion et de l'audit des crédits européens par l'Etat.

Le PLIE doit donc développer trois compétences fortes pour permettre à ses bénéficiaires d'accéder ou de se maintenir dans l'emploi durable :

- ① Connaître parfaitement les règles européennes de programmation du Fonds Social Européen dont il est délégataire ;
- ② Avoir également une connaissance fine des ressources sociales et économiques de son territoire pour être en capacité de créer une ingénierie d'insertion à partir du FSE et mener vers l'emploi les personnes identifiées comme précarisées ;
- ③ Superviser l'accompagnement des publics du PLIE de leur intégration, puis de leur suivi et enfin de leur sortie afin de renforcer toutes les étapes des parcours d'insertion.

➤ *Site internet 2023*

Le site internet du PLIE aura vocation à informer les demandeurs d'emploi du territoire de l'accompagnement proposé par le PLIE et permettre leur inscription. Il proposera aussi aux entreprises les services du PLIE pour le recrutement de leurs futurs salariés. Ce site sera enfin l'interface entre le PLIE et les partenaires formation, emploi et insertion du territoire.

➤ *Des nouveaux partenariats à développer*

Dans la continuité des précédentes perspectives, le PLIE d'Ivry-Vitry se donne aussi comme objectif 2023 de créer de nouveaux partenariats dans l'intention d'apporter une meilleure offre de services aux populations précarisées sur son territoire.

L'enjeu est de savoir générer davantage d'insertion professionnelle en prenant en considération les profils de nos publics ayant souvent un faible niveau de qualification et besoin de reprendre un rythme de travail quotidien mais adapté à leurs capacités.

Notre priorité sera donc de construire une ingénierie avec des nouveaux porteurs proposant des chantiers d'insertion car ce dispositif, au-delà de l'activité professionnelle dédiée aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, propose aussi un accompagnement par un conseiller en insertion. Nos bénéficiaires auront de surcroît un statut de salarié et bénéficieront d'une rémunération correspondant au minimum au SMIC.

➤ *De nouvelles actions pour lever les freins à l'insertion : précarité alimentaire, inclusion numérique...*

Les publics des PLIE se caractérisent par leur vulnérabilité sociale : ils subissent souvent de plein fouet, plus que d'autres populations, les risques sociaux : logement, précarité numérique, pauvreté... C'est pourquoi le PLIE doit outiller une approche dite « intégrale » de l'insertion, visant à lever les freins sociaux à l'insertion, qui peuvent empêcher une insertion dans l'emploi réelle et pérenne.

Les actions de levée des freins, dont certaines seront mutualisées avec d'autres PLIE du département, représenteront ainsi une priorité d'action en 2023, en complément de l'accompagnement vers l'emploi, avec :

- Développement d'une offre d'inclusion numérique pour les bénéficiaires du PLIE : accès aux droits dématérialisés, développement des compétences numériques de base, accès à du matériel reconditionné à tarif social...
- Accompagnement des bénéficiaires sur les questions d'accès au logement.
- Création d'une action de restauration en direction des publics précarisés.

**Les actions de
levée des freins
représenteront
une priorité
en 2023**

➤ PLIE : 39 avenue Henri Barbusse
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. 01 47 18 14 30

www.plieivryvitry.fr

